

La Classe à Horaires Aménagés Danse (CHAD) à Frédéric Mistral. Un partenariat entre la cité scolaire Frédéric Mistral en Avignon et le pôle danse du conservatoire à rayonnement régional du Grand Avignon

mercredi 20 mai 2020, par [Cyrille Seguin](#)

Chaque année, à la Cité scolaire Mistral, ce sont quelques 150 élèves de la 6ème à la Terminale qui suivent un enseignement de la danse pluridisciplinaire vers un parcours professionnel en cursus à horaires aménagés à partir du collège et aménagement d'horaires pour le lycée.

:

Au conservatoire, **après [avoir passé une audition pour entrer](#)**, les élèves retenus, bénéficient d'une **formation complète en danse classique, contemporaine, jazz et hip-hop**. Ils participent également à des **ateliers chorégraphiques** et des mises en situation scénique régulières. Ils suivent aussi des **cours de formation musicale, anatomie et culture chorégraphique**.

Au sein de la cité scolaire, ils sont véritablement accompagnés dans la réussite de leurs études, **bénéficiant d'horaires aménagés (CHAD)**. L'**internat** du site Mistral accueillent les élèves qui viennent de loin. De plus, le parcours exigeant est facilité grâce à la **coordination des équipes pédagogiques du collège, du lycée et du conservatoire**.

A la fin de la classe de Seconde, les **élèves danseurs peuvent choisir parmi les 11 spécialités proposées en bac générale** dont la spécialité arts danse . Il leur est possible d'y ajouter **l'option danse en plus dispensée au lycée** assurée par un enseignant du lycée. Ce n'est pas obligatoire. Le choix d'associer une spécialité Arts (danse, théâtre, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, arts plastiques ou musique) relève de leur intérêt pour les arts et selon le projet de poursuite d'études que l'élève envisage.

Enfin, **au conservatoire, à partir de la seconde, ils choisissent une dominante en danse**, la pratique des autres restant obligatoire. Les évaluations en fin de 3ème cycle donne **accès à un certificat de fin d'études chorégraphiques**, ou bien **dans l'optique d'une carrière professionnelle, à un Diplôme d'Etudes Chorégraphiques**.

Pour obtenir des renseignements, vous pouvez consulter le site du CRR :

<http://conservatoire-grandavignon.tumblr.com/poledanse>

ou contacter le **secrétariat élèves de la cité scolaire** (téléphone : 04 90 80 45 00 - courriel : ce.0840003x@ac-aix-marseille.fr).

RETRAIT DU DOSSIER D'INSCRIPTION A L'AUDITION

Une **demande doit être faite par mail** à catherine.yvars@grandavignon.fr
ou par téléphone 04 32 44 46 95

En indiquant le nom, prénom du candidat, l'adresse postale, coordonnées téléphoniques, adresse mail, la classe scolaire actuelle.

Il sera adressé au candidat : un dossier à compléter, la convocation à l'audition indiquant l'heure de passage et le déroulement de l'audition.

Date limite de dépôt de dossier :

2 avril 2020 pour le collège - 9 avril 2020 pour le lycée et cycle de perfectionnement

Ce dossier doit être adressé à :

Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Avignon - Pôle Danse
20 rue Ferruce - 84000 Avignon

Audition 2020 :

> **Collège** le 4 avril 2020

> **Lycée** le 11 avril 2020

Pour en savoir plus sur les enseignements au CRR et sur les auditions 2018, [veuillez consulter la plaquette jointe.](#)

ATTENTION : en raison de la fermeture du conservatoire dans le cadre du confinement, les modalités d'audition ont été modifiées. Merci de prendre connaissance des informations figurant en pièces jointes.

[- Report des auditions](#)

[- Modalités audition pour le hip-hop](#)